

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 1513

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

MARHRAOUI HAKIMA

Date de naissance :

18 Janvier 1984

Adresse :

2 Boulevard de TAN-TAN - RESIDENCE

Tél. 0762756423

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP : 091080218
ICE : 001698118nnnnnn61

Cachet du médecin :

Date de consultation :

30 NOV. 2023

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature
30 NOV 2023	C21.6 (ECG)		800 Dhs	Docteur HASSAN CARDIOLOGUE Bd. Al Massira Al Khadra 35 Tél. 0522 39 37 01 Fax: 0522 39 37 01 ICP: 0910802291 MTC Docteur Hassan CARDIOLOGUE Boulevard Al Khadra 35 Massira Al Khadra 35 Télé: 0522 39 37 01 Casa 79 35
30 NOV 2023	Echographe doppler continuque		800	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ISMAILIA Loulali Abdellah Rue Abou Al Wakt Bourgogne Casablanca Tél 022.36.87.44	30/11/2023	1618,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE CARDIOLOGIE DR HASSAN JAMMI

Cardiac Func. Exam.

Patient Information

ID : x231129-044409
Name : MARHRAOUI HAKIMA
Sex : Female

29-11-2023

Site Information

Study Description :
Referring Physician:
Reporting Physician:
Sonographer :

<M mode LV Function>

	Pombo	Teichholz
EDV	105ml	103ml
ESV	14ml	20ml
SV	91ml	83ml
CO		
EF	86.9%	80.5%
FS	49.2%	
LVM/BSA		
HR		

	Diastole	Systole
LVID	47.1mm	24.0mm
IVS	8.3mm	13.5mm
LVPW	8.3mm	15.1mm

<Trans Mitral Flow Doppler>

Peak E	79.1cm/s	
Peak A	87.5cm/s	Adur
PVAdur		
DectT	188ms	

MVA	
E/A	0.90
Mean PG	0.9mmHg
PVAdur -Adur	

<User's Calculation>

Ao/OG	OG/Ao	:	1.352		
	Ao.d1	:	27.3mm	OG.d1	:
	DVA.d1	:	15.4mm		37.0mm

<Comments>

HTA, IM MINIME,

VG de taille normale, pas d'hypertrophie parietale.

pas d'anomalies de la cinétique segmentaire, bonne fonction systolique globale.
OG et cavites droites non dilatées.

IT minime, PAPS estimée à 35 mmhg
IM minime dégénérative, stable.

PRVG basses.


 Docteur Hassan JAMMI
 CARDIOLOGIE
 20, Rue Oumaima SAYAH
 Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
 Tel.: 0522 39 31 01 / Fax: 0522 36 79 35
 INP: 09/080218
 ICE: 00169/149000061

Physician's SIGNATURE

SAVAN

Cosablanca

EXPLORATIONS CARDIOVASCULAIRES
TÉL : 02 22 39 31 01 - FAX : 02 22 36 79 35.

Dr Hassan JAMMI

ECHO DOPPLER CARDIAQUE ET VASCULAIRE - EPREUVE D'EFFORT - HOLTER RYTHMIQUE ET TENSIONNEL

Email : drjammi@hotmail.com

Casablanca le :

30 NOV. 2023

NOTE D'HONORAIRES

NOM : M. MARRAOUI
PRENOM : Makeme
ORGANISME : MNPRAS

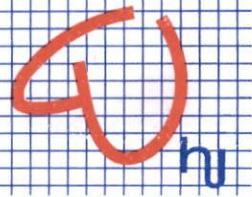
<u>CONSULTATION + ELECTROCARDIOGRAMME</u>	: 200,00
<u>ECHO DOPPLER CARDIAQUE</u>	: 800,00
ECHO DOPPLER ARTERIEL DES MI	:
ECHO DOPPLER DES VAISSEAUX DU COU	:
ECHO DOPPLER DES ARTERES RENALES	:
ECHO DOPPLER VEINEUX MI	:
EPREUVE D'EFFORT	:
HOLTER RYTHMIQUE DE 24 H	:
HOLTER TENSIONNEL DES 24 H	:
AUTRE	:
TOTAL	: 1 000,00

soit Mille dirhams.

PATENTE N° : 35719032 IF : 40301337

ICE : 001698148000061

Dr H. JAMMI
Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumalha SIDI AH
Bd. Al Massira Al Khadra Casablanca
Tél: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
ICE INP: 091088018
ICE: 001698148000061



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Résidence Star Youness , Rue Oumaïma Sayeh, N°20, 2ème étage, Appt. N°6
Boulevard Al Massira Al Khadra , Quartier Racine - Casablanca 20000

الدكتور جسمان
أمراض القلب والشرايين

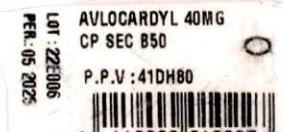
Dr. Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE

Diplômé de l'Université
de Nice - Sophia Antipolis
Ex. Assistant spécialiste
des Hôpitaux de France

PHARMACIE ISMAILIA
Louali Abdellah
Rue Abou Al Wakt Bourgogne
Casablanca - Tél 022.36.97.44

30 NOV. 2023

Dr. Hassan JAMMI
Hakim
205,00 x 3 S.V.
Astang 16/18
24 net
218,00 x 4 S.V.
Avastilide 20
24 net
41,80 Arla adsl 40
24 net
89,70 Thiaz x 25 S.V.
Cordarous 200
24 net
1618,50

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima Sayah
Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca
Tél: 0522 39 31 01 Fax: 0522 36 79 35
INP: 091080218
ICE: 0010814000061

GSM : 06 61 14 94 22
Tél : 05 22 39 31 01
Fax : 05 22 36 79 35

6 118001 030132

COTAREG 160/25 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 205.00 DH



Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1.

Ain sebaï Casablanca

Mono-Tildiem Ip300mg

gelules b28

P.P.V : 218,00 DH



Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1.

Ain sebaï Casablanca

Mono-Tildiem Ip300mg

gelules b28

P.P.V : 218,00 DH



6 118001 030132

COTAREG 160/25 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 205.00 DH



Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1.

Ain sebaï Casablanca

Mono-Tildiem Ip300mg

gelules b28

P.P.V : 218,00 DH



6 118001 081233

valable 3 mois

Le ...30 NOV. 2020.....

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE <input checked="" type="checkbox"/>	
(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)	
Je soussigné :	Docteur Hassan JAMMI CARDIOLOGUE 20 Rue Oumaima SAYAH Bd. Al Massira Al Khadra - Casa Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35 ICE : 001598148000061
Certifie que Mlle, Mme, M. :	<u>Hassan JAMMI</u>
Présente	<u>Hyper Tension artérielle et Diabète Panhypoglycémie</u>
Nécessitant un traitement d'une durée de :	<u>103 Mois</u> <u>coups durs</u> <u>remise des</u>
Dont ci-joint ordonnance :	
(à défaut noter le traitement prescrit)	

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20 Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
ICE : 001598148000061